

Bienvenue au Bulletin Municipal nouvellement conçu !
Bruce Perron



C'est avec grand plaisir que je vous présente notre nouveau format du Bulletin. Nous (le Conseil de ville) avons décidé qu'un nouveau regard frais serait bienvenu car notre bulletin n'avait pas changé depuis longtemps (ou même jamais!). C'a certainement été une année de nouveaux commencements en termes de communication interactive entre le Conseil et les résidents de notre belle municipalité. Nous projetons continuer la tendance des avis publiques semblables à ceux tenues en juillet et août. Nous étudions des façons afin de pouvoir vous informer par courriel ou même via notre site web. Je recherche toujours des suggestions sur la façon d'améliorer nos communications. Veuillez m'envoyer vos idées et suggestions à : barkmere@gmail.com J'espère que vous apprécierez ce nouveau bulletin !

| | |
|----------------------------------|---|
| In Memoriam | 2 |
| Le débarcadère | 3 |
| RÔLE D'ÉVALUATION | 4 |
| Département d'incendie | 5 |
| Cyanobactéries | 6 |
| Conservation de l' Environnement | 7 |
| Navigation/Recyclage | 8 |
| Le coin du rédacteur | 8 |

Mot du Maire

Encore une fois, la saison froide arrive à grands pas. C'est fantastique de pouvoir vivre tous ces changements de saisons. Pour nous, Barklakers, cela signifie une pause dans le temps pour mieux redécouvrir notre petit coin de paradis d'ici quelques mois. Ceci dit, c'est l'occasion idéale pour votre Conseil de Ville de faire le point sur l'année qui se termine et de planifier 2007 et les années à venir.

Notre Conseil de Ville est en place, déjà depuis un an, et je tiens à remercier toute mon équipe pour leur dévouement et pour la réalisation de plusieurs projets qui ont vu le jour dont ; le recyclage, le nouveau service d'incendie, le système de guérite au débarcadère, les focus groupes pour entamer une consultation sur les orientations de la Ville, et finalement l'aménagement de la zone d'accès pour la baignade des résidents du village.

Actuellement la Ville est en attente des autorisations gouvernementales pour procéder à l'aménagement de la zone de chargement pour gros matériaux, tel que recommandé par le comité du débarcadère dans leur rapport déposé en mai dernier. Si tout va bien, le tout devrait être réalisé en décembre 2006 ou début mai 2007.

De nouveaux quais de location pour les citoyens de la Ville seront aménagés dès le printemps 2007. Nous espérons être en mesure d'offrir des espaces de location afin de régulariser le manque d'espace au débarcadère. La grande majorité des infrastructures date de une ou de deux générations, et il est grand temps de rajeunir certaines facilitées.



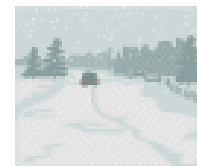
Charles Huot



La conservation du lac est au cœur de nos préoccupations. Vous avez sans doute entendu parler, et ce plus que jamais, de la myriophylle à épi ainsi que de la cyanobactérie communément appelée "algue bleue". Pour l'instant aucun des ces phénomènes ne s'est manifesté au Lac des Écorces et nous sommes conscients des enjeux pour notre communauté que cela représenterait. Des actions qui ont été entreprises depuis longtemps nous ont protégé des ces réalités qui malheureusement, ont atteint plusieurs lacs et rivières de notre voisinage. La gestion efficace des accès à l'eau et le nettoyage adéquat des bateaux et remorques, ainsi que l'entretien des systèmes d'épuration d'eaux usées, tant au niveau de la vidange régulière que de leur bon fonctionnement, nous protègent quelque peu de cette menace. Nous avons de plus en plus recours à des services de firmes spécialisées en environnement, tel que Biofilia Inc., pour nous assurer de maintenir et d'améliorer l'environnement écologique de Barkmere. Enfin, la construction et la rénovation des chalets ont été particulièrement actives cette année. Plusieurs permis ont été demandés et accordés par notre nouveau directeur général Paul Thessereault. Paul a eu la chance de rencontrer une bonne partie d'entre vous au cours de la dernière saison, et j'aimerais réitérer qu'il est

décembre 2006

questions ou discuter de permis. Je peux vous confirmer que l'embauche d'un directeur général pour la Ville était une nécessité depuis longtemps attendue, si l'on en juge par le nombre de dossiers traités ainsi que par la quantité de personnes rencontrées. Je tiens à féliciter Paul pour sa facilité d'intégration dans notre communauté.



Sur ce, je vous souhaite de profiter de la saison hivernale qui s'en vient pour vous ressourcer, voyager ou bien pour pratiquer les nombreux sports d'hiver que notre beau pays a à nous offrir. Passez de Joyeuses Fêtes, profitez de la vie et surtout, soyez prudents !

Invitation

Le conseil de la Ville de Barkmere vous invite ainsi que votre famille a vous joindre a nous après notre assemblée régulière de décembre, pour célébrer la saison avec quelques rafraîchissements.
samedi
Le 9 décembre 2006
a 12:30h

In Memoriam

Michel Boileau

Été 1962, C'est au printemps de 1962 que Michel Boileau et son beau frère Claude Lagacé arrivent à Barkmere et commencent à construire ce qui deviendra pour le reste de leurs jours leurs havres de paix. N'ayant que des moyens assez rudimentaires, un étant plombier de métier et l'autre pressier, ils entreprennent la construction de 2 chalets qu'ils devront terminer pour la fin de l'automne. N'étant pas riches dans ces années, ils entreprennent de récupérer de vieux blocs de ciment laissés pour contre sur un site de démolition à Montréal afin de les utiliser comme solage. Cette initiative leurs coûtera quelques désagréments, le camion utilisé leur fait faux bon. Malgré toutes les embûches qu'ils rencontreront, les 2 charpentes des chalets jumeaux seront terminées avant les premières neiges. Leur projet se continuera tout au long des années qui suivront et ne prendra jamais vraiment fin laissant toujours la place à quelques petites améliorations. Faisant tout eux-mêmes mais, étant limités, les Miller seront toujours impliqués dans leurs travaux puisque le besoin de terre, gravier et pelle mécanique seront nécessaires à leur projet.

Les années passent et le désir d'acquérir une embarcation à moteur se fait de plus en plus fort et c'est à ce moment qu'ils décident de sillonner le lac à la recherche de la prise de leurs rêves. Plus souvent qu'autrement cette prise se transformera en bout de branchage, en vêtements mouillés, en cannes à pêche perdues au fond du lac, mais malgré tout, la bonne humeur demeure. Chaque vendredi soir, ils reviendront renouveler leurs aventures. Ces aventures ils les partagent avec leurs épouses et leurs enfants. C'est dans la petite rivière formée par le lac aux grenouilles et la décharge du lac des Écorces que leurs enfants apprendront à nager. C'est dans les montagnes environnantes que les premiers collets et pièges seront posés. Il faut se lever de bonne heure et une excellente raison pour empêcher Michel de passer sa fin de semaine à Barkmere, c'est une drogue.

Les années passent et la retraite s'annonce, Michel Boileau décide de fermer son commerce de plomberie qui siégeait dans la localité de Verdun. Maintenant que le temps libre est plus abondant, les étés s'ajoutent aux fins de semaines. Il voit successivement, son fils Christian puis son fils Claude occupé une petite cabane sur le lot situé à l'extrémité du chemin Florestine. Son fils Christian fait l'acquisition du dernier lot situé à l'extrémité du chemin Florestine et y aménage une petite cabane qu'il occupera pour une dizaine d'année. Ayant fait l'acquisition d'une ferme en Estrie se lot sera revendu à son frère Claude, qui lui et son épouse occuperont pour une dizaine d'année.

Michel est routinier. Tous les matins, il va acheter son journal à Huberdeau, il revient et fait ses mots croisés. Il bizoune dans son garage, fait une petite réparation et finit sa journée en contemplant les étoiles. Michel ne peut pas rester inactif. Lorsque son fils Claude et son épouse décident de se construire à leur tour à Barkmere, il sera membre actif de l'équipe de construction. Ses conseils sont précieux et ses jugements surs. Son coup de marteau et ses soudures sont toujours impeccables. Ce projet dont il est si fier sera son dernier. Les problèmes arrivant avec l'âge, Michel Boileau contracte un cancer des intestins qui fera de sa 43e saison estivale sa dernière. Sa fille Jasmine récupérera le chalet construit depuis 45 ans et entamera les rénovations nécessaires à sa réfection. Un solage adéquat sera ajouté un agrandissement du salon sera fait et une isolation 4 saisons sera prévue pour 2007. Nous souhaitons à Michel Boileau un repos bien mérité et une saison éternelle à Barkmere.

Claude Boileau

Elsa Greulich

la mère de Barbara Lang est décédée le 10 février 2006, seulement 10 jours avant son 101^{ème} anniversaire. Pendant les 32 dernières années elle a passé trois mois chaque été à notre maison sur *Diamond Point*, y compris l'année dernière où elle fête ses 100 ans ! Pas beaucoup de gens ont eu la chance de la rencontrer parce qu'elle préférerait rester sur *Diamond Point*. Plus souvent qu'autrement effectuant son passe temps préféré celui de créer des merveilleux tapis bouclés. Elle a vécu avec notre famille au Canada, en Europe, en Afrique, en Asie et pendant les 18

dernières années en Floride, voyageant chaque année de partout où nous étions pour venir au lac. L'année dernière, quand nous sommes partis au début d'octobre, elle s'interrogeait si c'était son dernier été sur le lac, et ce l'était.

K. Lang

Brian Clarke 1939—2006



Par chance, Brian est venu au lac des Écorces en 1977. Depuis ce temps nous avons tous senti son impact. Brian est tombé en amour avec les plaisirs simples du lac des Écorces. Une baignade dans le lac, une sieste lors d'un après-midi oisif, un bon livre durant un jour de pluie, un nouveau projet de bricolage – un de ces travaux qui ne finissent jamais – préférablement un qui nécessite de la menuiserie mais surtout pas en hauteur. Un bon dîner avec la famille et les amis ou une partie compétitive de scrabble avec Mary et Mark. Brian a eu une carrière remplie et a été très actif dans son église. Mais, pour nous, le plus important sera toujours ses contributions à la Ville de Barkmere. – au conseil de la ville et en tant que membre de l'Exécutif de l'APLE. Brian a été maire de Barkmere deux fois, de 1984 à 1992 et de 2003 à 2005, le deuxième plus long service dans notre histoire. Son but a toujours de protéger Barkmere pour les générations futures et grâce à son compétence corporatif et à son style personnel, il a su gérer la ville à travers plusieurs situations délicates et controversées.

Pourtant, c'était ses interactions sociales qui le distinguaient. Il avait une façon de faire sentir à son interlocuteur qu'il était important – de sentir qu'il avait quelque chose à contribuer. Il respectait les opinions de tous et leur accordait son attention. Il prenait plaisir dans un bon débat. En fait il aimait se souvenir de ses débats avec Marnie Jack lorsqu'il était maire dans les années 80. Brian et Marnie n'ont pas toujours été en accord, mais il admirait sa passion pour le lac. Nous aimons penser que les deux sont là, en haut, continuant leurs débats sur quelque question d'intérêt vital de Bark Lake. Nous allons toujours nous souvenir de son grand sourire, sa curiosité insatiable, son intelligence supérieure et son esprit délicat et attentionné. Brian a été avec nous pour un temps trop bref. Peut-être est-ce un "cliché" de dire qu'il a vécu sa vie pleinement – mais cette phrase exprime vraiment sa vie. Il ne manquait jamais une opportunité et peut-être peut-on se consoler de cela. Brian n'a jamais hésité à s'engager, il se lançait corps et âme et nous nous en avons tiré un énorme profit.

Au nom de tous les citoyens de Barkmere, nous offrons à Mary et à son fils Mark nos sympathies les plus sincères.

Extrait du Memoriam pour Brian délivré par Donna Florence Durant le Service œcuménique, août 2006.

Le débarcadère

Depuis 1992, la ville de Barkmere a eu une politique de décontamination des bateaux avant la mise à l'eau. À ce moment-là des préposés du débarcadère ont été embauchés et des chaînes ont été érigées au débarcadère. Tous les ans, pendant que les nouvelles menaces pour la qualité de l'eau apparaissent au Lac des Écorces, des nouvelles procédures ont été instaurées et améliorées.



Le stationnement de bateau au débarcadère

La plupart de nos citoyens ont respectés les restrictions de six heures de stationnement aux quais municipaux. Par contre, il y eu tout de même quelques citoyens qui se sont moqués de la loi. Trois avis d'infraction ont été envoyés. Tandis que la ville a le droit légal d'émettre des contraventions, le processus de déposer des avis d'infraction est long. Nous développons actuellement de nouvelles solutions permanentes pour le problème.



Donna Florence



La menace accrue pour la qualité de l'eau

Dans les années passées certains des lacs dans notre proximité immédiate ont été atteints de l'herbe envahissante appelée myriophylle à épi. Ce n'est pas une nouvelle menace, en fait, quand la ville a institué sa politique de lavage de bateau, le myriophylle était une menace visée. Ce qu'il y a de neuf relativement est le fait que nous savons maintenant qu'il est dans notre secteur.



Le myriophylle se multiplie quand la tige est coupée - souvent par des moteurs de bateau. Chaque découpage devient une nouvelle plante. Confronté aux défis de maintenir le Lac des Écorces exempt de ceci et d'autres menaces, la ville a installé deux nouvelles guérites au débarcadère et a institué une politique stricte de les maintenir fermées à clé quand un préposé n'est pas en service.



Les guérites seront fermées à partir du moment que la glace cale jusqu'au jour que le lac gèle. Nous avons également fait l'acquisition de nouvel équipement. Tard dans la saison une machine de lavage à haute pression a été installée dans la vieille Caserne de pompiers. De plus, nous avons acheté des "oreilles" qui sont mises au-dessus des prises d'eau sur le pied de moteurs de bateau. Ceux-ci permettent au pied d'être bien rincé. Ces "oreilles" seront utilisées dans le procédé de décontamination de bateau la saison prochaine.

Tandis qu'il y avait quelques problèmes mineurs (principalement provoqués par des citoyens ignorants des nouvelles procédures), les opérations terrestres ont procédé sans accroche tout au long de la saison. La ville passera en revue les nouvelles procédures avec les préposés du débarcadère et s'ajustera aux changements nécessaires l'année prochaine

L'accès pour les résidents du village

La ville a finalement désigné un endroit afin que les résidents du village n'ayant pas l'accès à l'eau puissent profiter du lac. Cet accès est situé sur le chemin des Jésuites, il reste encore quelques petits détails à terminer au printemps et ce, suite à des recommandations environnementales provenant de la firme Biofilia Inc.



La zone de chargement pour des matériaux sera déplacée entre les poteaux jaunes à la fin de Chemin Rosario.

Il aura un endroit afin que les entrepreneurs et les citoyens puissent faire déposer les matériaux de construction qu'ils ont commandés.

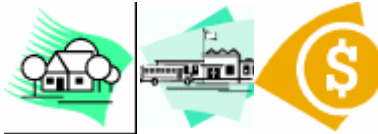
Les nouvelles initiatives pour 2007

N'importe qui loue un quai de la ville sait que beaucoup de quais sont dans un état lamentable. Nous avons également trop peu d'espaces disponibles. Nous négocions actuellement pour des quais flottants tel que recommandé par le Comité du Débarcadère du CCU. Pour 2007 nous espérons installer plusieurs nouveaux quais et les rendre disponibles pour la location.

De nouvelles enseignes permanents expliquant les procédures de lavage de bateau seront conçus et érigés. Ces procédures sont ceux recommandés par Biofilia basé sur la plupart des recommandations basées sur la protection de lacs.

Les préposés au débarcadère ont émis 46 laissés passés à des visiteurs cet été. Nous souhaitons remercier Iona Dion et Chrissy O'Shaughnessy pour leur excellent travail.





NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2007

C Huot

Le rôle de la ville de Barkmere a été refait. Pour certains d'entre vous, la compréhension du nouveau rôle est assez simple pour d'autres personnes ce n'est pas si claire.

Permettez moi de vous résumer dans des termes simples **c'est quoi un rôle d'évaluation de taxes foncières.**

Un rôle c'est la valeur sur laquelle les taxes municipales et scolaires sont calculés, deux informations principales font la composition de ce chiffre soit; la valeur du terrain et la valeur des bâtiments. De règle générale le rôle est refait à tout les 3 ans dans chaque ville.

Comment la valeur est telle déterminé?

Elle est faite par des évaluateurs agréés mandaté par la MRC des Laurentides et est influencée par des transactions immobilières dans le passé. L'objectif est de représenter la valeur marchande. Dans notre cas, on parle de la valeur en juillet 2005.

Le dernier rôle de Barkmere a été fait en 1999, soit il y a 6 ans. Les villes de 5000 habitants ou moins ont cette possibilité.

Comme vous pouvez imaginer les valeurs marchandes des propriétés au Québec ont beaucoup changé au cours des 6 dernières années mais ce phénomène a été beaucoup plus marqué à Barkmere et des augmentations significatives se retrouvent sur le nouveau rôle, ceci représente la vigueur du marché immobilier. La valeur de la ville est passée de + \$20 millions à + \$60 millions.

En début d'année vous allez recevoir vos compte de taxes, comme vous pourrez le constater les valeurs ont augmentés, j'espère que ses petites explications sommaires seront répondre à vos questionnements, par contre, il vous sera toujours possible de demander des questions au secrétaire trésorier de la ville soit; Monsieur Robert Mearns. De plus si vous voulez, vous pourrez utiliser le mécanisme de contestations si vous n'êtes pas en accord aux valeurs attribuées à votre propriété, la procédure se trouve au verso de votre compte de taxe.

Finalement j'aimerais vous rappeler que la ville n'a pas de contrôle direct sur les valeurs du rôle. Par contre le taux de taxe lui, est fixé par le Conseil de ville en fonction de son budget. Je vous invite à prendre connaissance de ce dernier qui est à l'intérieur de ce *Bulletin Municipal*.

| | BUDGET 2006 | BUDGET (Act.) 2006 | BUDGET (prop.) 2007 |
|-----------------------|----------------|-----------------------|------------------------|
| REVENU | | | |
| Taxes | 232,312 | 232,313 | 267,976 |
| Autre | 49,300 | 48,789 | 74,900 |
| Totale | 281,612 | 281,102 | 342,876 |
| FRAIS | | | |
| Administration Gén. | 51,407 | 65,549 | 65,150 |
| Édifices Publics | 12,200 | 10,235 | 15,100 |
| Salaire | 54,597 | 53,890 | 56,126 |
| Trav. Pub et Urbanism | 66,314 | 56,786 | 79,900 |
| M.R.C. | 23,894 | 22,792 | 20,000 |
| Sécurité Public | 10,000 | 10,497 | 15,000 |
| Sûreté de Quebec | 39,500 | 42,790 | 54,300 |
| Déchets | 23,700 | 22,180 | 26,900 |
| Environnement | 0 | 0 | 11,000 |
| Totale | 281,612 | 284,719 | 342,876 |
| Surplus/Déficit | | -3616.37 | |

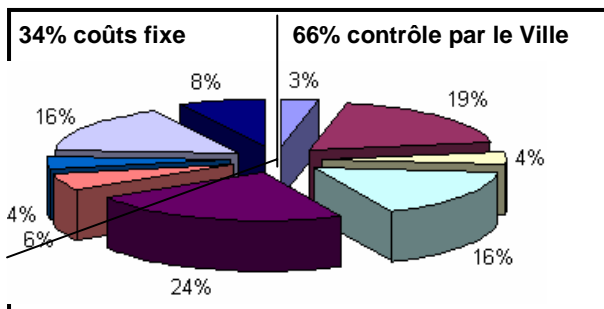
Budget

M Uchwat

Cela fait six ans que la ville de Barkmere n'a pas eu une évaluation au niveau du rôle. Cependant, nous pouvons sûrement dire que c'est réellement depuis 12 ans qu'une évaluation aussi complète a eu lieu.

L'augmentation de l'évaluation de la ville affecte notre budget pour les services extérieurs tel que: déchets, administration de la MRC, accord de service de protection d'incendie avec Montcalm et Huberdeau, et la Sûreté du Québec. Ces services sont tous chargés à la ville basée sur la formule d'évaluation. Inutile de dire que ces frais sont reflétés dans nos dépenses. En outre, la demande pour des études plus intensive au niveau de l'environnement doit également continuer à être adressée.

Il y a beaucoup d'autres sujets importants que la ville devra traiter dans les prochaines années. Tout ceci affecte le budget de la ville et la charge fiscale sur nos citoyens. Le taux de taxe sera nettement réduit cette fois ci, par contre, avec plus de dépenses, les conditions financières de la ville seront également ajustées.



| | |
|------------------|-----|
| Environnement | 3% |
| Admin. Gén. | 19% |
| Édifices Pub. | 4% |
| Salaire | 16% |
| Travaux. Pub. | 24% |
| MRC | 6% |
| Sécurité Public | 4% |
| Sûreté de Quebec | 16% |
| Déchets | 8% |



Adresses LDE sur le Lac des Écorces C Huot

Les délais prescrits pour se conformer sont maintenant terminés...

Cet hiver, la Ville procédera à l'installation d'adresses LDE sur les propriétés riveraines avec bâtiment, qui ne se sont pas conformées au Règlement no. 154 de la Ville de Barkmere. Ce règlement stipule que des numéros correspondants aux emplacements sur le lac doivent être visibles pour établir l'identification des propriétés desservies par tout service d'urgence, ainsi que les services publics de la Ville de Barkmere.

L'installation et la fabrication d'une plaque vous seront facturées au coût de 60\$.



Vous êtes sans LDE

Comment peut on vous retrouver en cas d'urgence?



Plans 2007 d'Urgence service d'incendie

D Florence

Pendant l'hiver, les chefs pompiers de Montcalm et d'Huberdeau visiteront à nouveau toutes nos routes afin d'observer les conditions de glace et de neige. Si des améliorations supplémentaires sont nécessaires, elles seront complétées au printemps.

L'été prochain, nous continuerons d'améliorer les services d'incendies. Nous installerons une borne sèche au débarcadère. Ceci aura pour but de permettre un remplissage rapide pour les camions d'incendie.

Les pompiers organiseront des simulations afin de se familiariser avec le lac et les baies.

Nous avons rencontré les chefs pompiers à plusieurs reprises l'été passé. J'ai été très impressionné par leur professionnalisme et leur niveau de dévouement envers notre ville et je suis confiant que nous avons un excellent service.

Département d'incendie D Florence

La question que j'ai le plus entendu cet été est : "pourquoi vent-on le camion de pompier?"

En 2005, la ville de Barkmere a conclu une entente avec les municipalités de Montcalm et d'Huberdeau afin de fournir des services de protection incendie à la ville de Barkmere. Cette entente est intervenue à la suite d'un décret gouvernemental ordonnant les municipalités à se conformer aux nouvelles règles de sécurité incendie.

Notre ville n'ayant pas les critères et les fonds nécessaires pour se conformer, ayant un camion d'incendie vieux de 1962, et des équipement désuets, ainsi qu'un nombre inférieurs à 8 pompiers permanent il était quasi-impossible de se conformer aux nouvelles règles.

Encan d'articles de pompiers

D Florence.

Si vous étiez à Barkmere à la fin d'août, vous avez probablement vu nos enseignes pour la vente aux enchères silencieuses de tout l'équipement d'incendie. Nous avons vendu à l'encan le camion de pompiers, des casques de pompiers, des vêtements tel que manteaux et pantalons et divers autres articles. L'enchère s'est terminée le 2 septembre et nous sommes heureux de dire que nous avons vendu la plupart des articles. Vous verrez probablement certains de vos voisins folâtrant de nouveaux imperméables (très lourds) !

Jusqu'à maintenant nous avons recueilli près de \$4000. Merci à tous ceux qui ont participé.

Depuis la signature de l'entente, Montcalm et Huberdeau ont acheté de nouveaux camions d'incendie au coût de \$240 000 chacun. Chaque municipalité a 18 pompiers hautement qualifiés.

Tout au long de l'été, le conseil de ville a été occupé à familiariser les chefs pompiers de Montcalm et d'Huberdeau avec les particularités de notre ville. Ils ont inspecté nos chemins et on proposé certaines recommandations pour des améliorations. Toutes ces améliorations seront terminées cet automne.

Les chefs pompiers ont aussi navigué sur le lac et nous avons compilés une liste de noms de personnes qui pourraient aider aux pompiers à naviguer jour ou nuit au besoin.

Les pompiers ont aussi stipulé que des vestes de sécurité soient achetées spécialement pour eux. La ville a eu la chance d'avoir reçu un don de la part d'un dirigeant de la compagnie Canadian Tire qui habite au lac, il a fourni à titre gratuit des gilets de sauvetage.



Avis important aux citoyens avec accès routier D Florence

Tout en voyageant sur les routes autour de Barkmere avec le chef pompier Leslie Bellon, il a vu beaucoup de maisons avec des entrées en pente. Le chef Bellon recommande vivement que chaque propriétaire de maison avec une telle entrée ait un bac de sable situé au début de leur chemin qui pourra être utilisée en cas d'urgence. Les services d'incendie et d'ambulance ont l'occasion de accéder à une maison en raison d'urgence mais les conditions chaussées glaciales ont empêché l'approche du véhicule d'urgence.

Qu'est-ce que les cyanobactéries ?

Les cyanobactéries sont des micro-organismes aquatiques appelés aussi algues bleu-vert. Elles se développent notamment dans les eaux calmes et riches en nutriments, principalement en phosphore. Les cyanobactéries affectent plusieurs milieux aquatiques au Québec. Lorsque les cyanobactéries deviennent très nombreuses, elles forment une fleur d'eau (bloom) généralement visible à la surface de l'eau. Dans ce cas, on observe une coloration bleu-vert de l'eau pouvant varier jusqu'au rouge. Certaines proliférations de cyanobactéries peuvent également former de l'écume sur les rives. Divers facteurs, notamment le vent et la pluie, peuvent disperser les cyanobactéries dans l'eau et les rendre moins visibles. La prolifération peut se produire à plusieurs reprises

“Les fleurs d'eau s'accompagnent parfois d'odeurs désagréables (de décomposition ou d'ordures), mais elles peuvent aussi sentir le gazon fraîchement coupé.”

dans les mêmes eaux. Les cyanobactéries se développent surtout en été et à l'automne. Elles peuvent cependant persister jusqu'au dégel. Les fleurs d'eau s'accompagnent parfois d'odeurs désagréables (de décomposition ou d'ordures), mais elles peuvent aussi sentir le gazon fraîchement coupé. Certaines espèces de cyanobactéries produisent des toxines dont le type et la quantité varient selon les conditions du milieu. Les toxines peuvent affecter la santé humaine et animale s'il y a consommation ou contact avec une eau contaminée.

Par mesure de prudence, toute prolifération de cyanobactéries doit être considérée comme potentiellement dangereuse. Si vous suspectez la présence de cyanobactéries, communiquez avec la Direction régionale du MDDEP et votre municipalité.

Lorsque la présence de cyanobactéries est confirmée par un avis de santé publique, il faut suivre les recommandations ci-dessous :

ne pas utiliser cette eau pour boire ou faire des glaçons, ni pour laver, préparer, ou cuire les aliments (bouillir l'eau n'élimine pas les toxines) ;

ne as se baigner dans cette eau et **éviter toute activité aquatique** pouvant occasionner l'ingestion accidentelle d'eau ;

éviter le contact de la peau avec cette eau ou les écumes. Le port d'un habit de plongée de type «wet suit» ne protège pas la peau ;

éviter d'utiliser cette eau pour **le bain ou la douche** ;

ne pas utiliser l'eau pour se **brosser les dents** ;

éviter de laver la vaisselle avec cette eau ;

ne pas arroser le potager avec cette eau ;

ne pas laisser les animaux consommer cette eau, ni s'y baigner ;

ne pas utiliser d'algicide pour détruire les cyanobactéries (car les toxines sont libérées massivement à la mort des cellules) ;

éviter la consommation de poissons ou d'autres espèces aquatiques provenant de la zone affectée.



Quels sont les risques pour la santé ?

Les effets les plus importants sur la santé sont causés par l'ingestion d'eau contaminée par des toxines. Le contact direct avec les cyanobactéries, notamment au moment de la baignade et de la pratique de sports aquatiques, peut également affecter la santé.

Les jeunes enfants risquent davantage de développer de graves problèmes de santé s'ils ingèrent de l'eau ou des écumes contenant des toxines.

Les plus grandes quantités de cyanobactéries et de toxines se retrouvent en bordure des milieux aquatiques affectés, soit aux endroits où les enfants s'amuse.

Quels sont les symptômes possibles ?

Par ingestion :

« Maux de ventre « Diarrhée « Vomissements
« Maux de tête « Fièvre

Quelles sont les mesures préventives ?

Il n'existe pas de technologie permettant d'éliminer de façon simple les cyanobactéries dans les milieux aquatiques. La meilleure solution pour éviter la réapparition des cyanobactéries consiste à réduire la contamination par le phosphore dans les milieux aquatiques.

Le phosphore est un élément nutritif essentiel à la croissance des plantes. Toutefois, au-dessus d'une certaine concentration et lorsque les conditions sont favorables (faible courant, transparence adéquate, etc.), il peut provoquer une croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques. En plus des apports naturels (ex. : inondations liées au castor), les apports anthropiques sont fréquents : effluents municipaux et industriels, activités agricoles et installations septiques. Il importe de souligner que la vitesse d'eutrophisation d'un plan d'eau peut être grandement accélérée par des apports trop élevés en phosphore. Alors,

► aucun épandage d'herbicide, de pesticide et d'engrais (naturel ou chimique) ne devrait être permis sur l'ensemble de l'encadrement forestier (bande de 300 mètres) du lac ;
► sur les terrains voués au développement, les systèmes sanitaires individuels doivent être conformes aux règlements municipaux en vigueur ; ► pour tous travaux de construction privée et de réseau routier, un plan de gestion environnemental devrait être réalisé et devrait inclure les mesures d'atténuation limitant l'intrant de sédiments et nutriments dans le réseau hydrique ; ► afin de réduire les intrants de polluants dans le lac, il est nécessaire de préserver les filtres naturels présents sur le territoire. La végétation des bandes riveraines ceinturant le lac et ses tributaires devra être maintenue le plus dense possible. Une bande riveraine efficace doit inclure les strates herbacées, arbustives et arborescentes. Les règlements municipaux concernant les marges de recul de ces zones doivent être respectés.

Notez : Une brochure à propos de la Cyanobactérie du the Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux – Montérégie est disponible sur le site web de la ville de Barkmere www.barkmere.org

Plan Directeur pour la Gestion et la Conservation de l'Environnement du Lac des Écorces

Susan de Schulthess



Tous les citoyens de la Ville de Barkmere désirent mettre en place une protection permanente pour la qualité du lac des Écorces et son environnement. Pour atteindre cet objectif, la démarche du conseil prendra deux directions : promouvoir le maintien de l'environnement du lac des Écorces en vue de le protéger et se prémunir d'une politique de conservation de son territoire via l'appareil municipal.

Cette année le conseil a entrepris un nouveau projet qui va être conduit par Biofilia Inc. de Labelle durant les deux prochaines années. Biofilia a effectué notre Programme d'Évaluation et de Surveillance du lac des Écorces le printemps dernier.

L'objectif du projet est de préparer un rapport qui va prémunir l'appareil municipal d'un plan directeur de gestion et de conservation de son territoire. Les éléments ciblés dans ce projet sont les suivants :

Détermination et cartographie des éléments sensibles du bassin versant et intégration de l'information à la matrice graphique municipale < Réseau hydrique ; < Éléments fauniques et floristiques sensibles ; < Pente forte ; < Aspect visuel ; < Éléments problématiques (réseau routier, foresterie, agriculture, etc.)

Revue de littérature des règlements, des usages et du zonage liés à la protection de l'environnement. Identification des lacunes et des potentiels à être développés. < Bandes riveraines et milieu hydrique ; < Usages permis dans le bassin versant ; < Création d'espaces zonés « conservation » ; < Création de zones de conservation volontaire (intendance) ;

Consultation auprès d'une firme d'urbanisme et du Centre Québécois du Droit de l'Environnement afin d'obtenir des avis de faisabilité quant à la création de règlements et à la restriction d'usages dans différentes zones.

Relevés terrains et prescription de travaux correcteurs des sites d'érosion situés sur le chemin Duncan.; et **Recherche de plan de construction** de stations performantes de lavage de bateaux.

Il nous faut un Bon Système Septique S de Schulthess

Notre société environnementalement-consciente comprend l'importance d'un système septique régulièrement vidangé.

La ville de Barkmere a longtemps réalisée l'importance de celle-ci.

Comme conseiller et comme maire, Doug Lloyd documentait et distribuait de l'information sur les systèmes septiques et nous encourageait d'être conscient comment important le contrôle des fosses septiques était à notre eau et à l'environnement dont nous jouissons.

Le rapport "Programme d'évaluation et De Surveillance du Lac Des Écorces" de Biofilia été complété dans le printemps 2005 a eu ceci come un de ses conclusions :

"L'analyse physico-chimique révèle que l'eau du lac des Écorces est excellente et que la majorité des paramètres se situent sous les critères de qualité pour l'eau potable ou pour le

. Soulignons par contre que les concentrations de phosphore total sont relativement élevées et se rapprochent du seuil critique. Ce paramètre est étroitement lié au phénomène de vieillissement du lac et devrait être suivi au cours des années. Les apports de phosphores sont à la fois naturels et anthropiques. Une gestion efficace des fosses septiques, du contrôle de l'érosion et du reboisement des rives permettraient de limiter les apports liés aux activités humaines."

Cependant pas tous les citoyens n'en font leur devoir de vidanger leur fosse régulièrement. D'après l'opinion de nos avocats-conseils, la ville verra à protéger la qualité de notre environnement en appliquant les règlements à la lettre sur ce sujet.

Veillez vous assurer que votre système d'épuration d'eaux usées fonctionne correctement et faites pomper votre fosse selon l'horaire déterminé.

Les générations futures vous seront reconnaissantes !



Navigation Peter Mitchell



La nouvelle lumière solaire sur la bouée au rétrécit a bien fonctionné cet été sauf pendant quelques jours nuageux.

Malheureusement, en septembre la bouée a été frappée et la lumière endommagée. Par contre, se sera réparé pour l'année prochaine. Juste un rappel... passez par la droite lorsque vous approchez la bouée.



Recyclage

Le système de recyclage s'est avéré un grand succès. Un nouvel endroit pour les conteneurs a été établi pour le chemin Duncan au Y. Les conteneurs au débarcadère seront réarrangés avec d'autres pour l'hiver afin de mieux servir les citoyens du village.

Les conteneurs pour grosses ordures ont été bien utilisés l'été dernier et en conséquence, nous offrirons ce service à nouveau l'année prochaine.



